

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

PUISSANCE K

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PUISSANCE K

FR0007013529 – Part C

FIA relevant de la directive européenne 2011/65/CE

GUTENBERG FINANCE SAS

www.gutenbergfinance.com ou appeler au 03 88 75 55 50 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de GUTENBERG FINANCE SAS en ce qui concerne ce document d'information clés.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GUTENBERG FINANCE SAS est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 12/06/1990 sous le numéro GP90022 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 07/12/2023

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

FPS (fonds professionnels spécialisés) sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE

Il a été agréé le 12/05/1997 et créé le 06/06/1997 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

Le gérant cherchera à générer une surperformance par rapport au rendement monétaire en identifiant et en mettant en oeuvre des stratégies à court terme sur les futures actions européennes. L'atteinte de cet objectif n'est pas garantie par la société de gestion. L'objectif de gestion étant peu corrélé aux classes d'actifs traditionnels, le FPS ne dispose pas d'indicateur de référence.

Il est classé Fonds Mixtes

PUISSANCE K prendra des positions (à l'achat ou à la vente) sur les marchés à terme européens (Eurex, Euronext et Liffe).

Le FPS interviendra exclusivement sur les marchés réglementés pour traiter des contrats de futures sur indices d'actions CAC 40, DAX et EUROSTOXX et des options sur ces indices.

Toutefois, PUISSANCE K pourra prendre des engagements élevés sur les marchés à terme ferme, tout en maintenant un minimum de 40% de son actif en liquidités ou en valeurs assimilées non utilisées sous forme de dépôts de garantie auprès des chambres de compensation, et ce, conformément aux textes en vigueur. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

PUISSANCE K pourra être investi jusqu'à 100% en instruments de taux de notation « Investment grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. En cas de dégradation de la notation, les titres dégradés sont cédés dans les meilleurs délais et au mieux de l'intérêt des porteurs.

La société de gestion s'appuie sur PHK Finance, qui la conseille à l'achat ou à la vente sur indices sur lesquels le fonds opère et sur l'effet de levier.

L'exposition du Fonds au risque (actions principalement) s'opère par le biais de contrats à terme fermes et conditionnels. Le sens (achat ou vente) ainsi que le degré d'exposition sont déterminés par une stratégie directionnelle de type systématique.

Cette stratégie consiste principalement à exploiter des régularités dans les mouvements des marchés traités.

Sur chacun des sous-jacents, la construction de la position active se décompose en trois temps grâce à trois indicateurs différents :

- Dans un premier temps, l'observation de régularités indique le sens de la position (acheteuse ou vendeuse) ;
- Dans un deuxième temps, un indicateur de tendance de moyen terme détermine la taille de la position (mode suiveur de tendance) ;
- Dans un troisième temps, un indicateur de tendance de court terme précise la date de mise en place de cette position.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- L'exposition nette du portefeuille au risque de marché actions (positions acheteuses diminuées des positions vendeuses) est comprise entre -350% et +350%, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs.
- De 40 % à 100 % en instruments de taux, souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de notation minimum « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation dont une partie (jusqu'à 40%) est obligatoirement en liquidités ou investie en valeurs assimilées destinées à servir de véhicule d'investissement pour les liquidités (article D. 214-91 du Code Monétaire et Financier, pris en application de l'article L.214-42 du Code Monétaire et Financier) ; ces liquidités peuvent être placées en titres de créances négociables, bons du Trésor, obligations de maturité inférieure à un an ainsi qu'en actions ou parts d'OPCVM ou FIA dont l'actif est essentiellement composé de ces éléments.

La fourchette de sensibilité du Fonds au risque de taux est comprise entre 0 et +5.

PUISSANCE K ne peut employer plus de 10% de son actif en titres d'un même émetteur. Toutefois aucune limitation n'est applicable aux titres émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE.

PUISSANCE K peut employer jusqu'à 350% de son actif en dépôts de garantie et appels de marge sur les marchés à terme fermes et conditionnels. Le FPS pourra engager jusqu'à 3,5 fois son actif.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créances et instruments du marché monétaire,
- au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action,
- emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés tous les vendredis à 11h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée tous les vendredis sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés en France ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). En outre, une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse de chaque mois ; celle-ci ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur le FIA, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur www.gutenbergfinance.com ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

La souscription et l'acquisition des parts de ce Fonds Professionnel Spécialisé sont réservées :

- 1° Aux investisseurs mentionnés à l'article L. 214-155 du code monétaire et financier ;
- 2° Aux investisseurs dont la souscription initiale est supérieure ou égale à 100 000 euros ;

- 3° Aux investisseurs, personnes physiques et morales, dont la souscription initiale est d'au moins 30 000 euros ;
 4° À tous autres investisseurs dès lors que la souscription ou l'acquisition est réalisée en leur nom et pour leur compte par un prestataire de services d'investissement ;
 5° Aux investisseurs de détail au sens du règlement (UE) n° 2015/760 et dans les conditions dudit règlement ;
 Les Parts de ce FIA n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933.

PUISSANCE K s'adresse à des personnes qui acceptent un placement à long terme et qui peuvent supporter une perte importante de leur investissement.

Il n'est pas garanti que la valeur des investissements s'appréciera ni que les objectifs d'investissements du Fonds seront effectivement atteints. La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut baisser tout aussi bien qu'augmenter.

L'investisseur doit être averti du risque de perte inhérent à un investissement sur les marchés à terme.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance à minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet FIA dépend de la situation personnelle de chaque investisseur ; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent.

Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez ce FIA pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce FIA dans la classe de risque 5 sur 7, qui est « une classe de risque entre moyenne et élevée ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du FIA se situent à un niveau « entre moyen et élevé » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est probable » que la valeur liquidative du FIA en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce FIA ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 040 EUR	570 EUR
	Rendement annuel moyen	-89,57%	-43,70%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 160 EUR	6 700 EUR
	Rendement annuel moyen	-48,42%	-7,69%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 060 EUR	10 510 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,40%	1,00%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17 340 EUR	17 520 EUR
	Rendement annuel moyen	73,35%	11,87%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2015 et août 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI GUTENBERG FINANCE SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de GUTENBERG FINANCE SAS. En cas de défaillance de GUTENBERG FINANCE SAS, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce FIA ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	1 608 EUR	4 433 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	16,1%	7,9% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.9% avant déduction des coûts et de 1.0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	6,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	600 EUR
Coûts de sortie	5,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	500 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	4,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	402 EUR
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	67 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce FIA, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

GUTENBERG FINANCE SAS informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de GUTENBERG FINANCE SAS au 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.gutenbergfinance.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.gutenbergfinance.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS au 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse www.gutenbergfinance.com.

La responsabilité de GUTENBERG FINANCE SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.